



DEMANDE DE PASSEPORT LISTE DES PIÈCES A FOURNIR PAR LE DEMANDEUR

* Le formulaire de demande rempli par le demandeur à l'encre noire en majuscules avec accents, daté et signé (pages 1 et 3) + ; pour les MINEURS : autorisation parentale en page 3 (fournir 1 copie de la carte d'identité du parent remplissant la demande)

* 2 photos d'identité pour chacun des documents (35X45mm) identiques et récentes, sur fond clair, tête nue et de face (les photographies laser ou numériques ne sont pas acceptées)

* si passeport ou carte d'identité périmé depuis plus de 2 ans : copie intégrale de l'acte de naissance

* une pièce justificative de domicile récente (taxe imposition, EDF, France Télécom...)

Si vous habitez chez quelqu'un :

- un justificatif d'identité à son nom (photocopie CNI)

- un justificatif de domicile à son nom

- une lettre de l'hébergeant certifiant que vous habitez chez lui depuis plus de 3 mois.

* carte d'identité en cours de validité ou périmée de moins de 2 ans

* passeport périmé

* déclaration de perte ou vol

* livret de famille (si l'indication de la mention « épouse ou veuve » est demandée)

* le dispositif de jugement de divorce (si l'intéressée est autorisée à porter le nom de son ex-époux) ou l'autorisation écrite de l'ex-époux – Pour mineurs : copie du jugement de divorce précisant l'autorité parentale

* un document prouvant la nationalité française (décret de naturalisation ou de réintégration dans la nationalité française, déclaration, acte de naissance comportant une mention relative à l'acquisition de la nationalité française, certificat de nationalité française.

* timbres fiscaux (bureau de tabac) à 86 € (adulte), 42 € (mineurs de 15 ans et plus), 17 € (mineurs de moins de 15 ans).

**PRESENCE OBLIGATOIRE DU DEMANDEUR AU DEPOT DU DOSSIER
MERCİ DE PRENDRE RDV**

Mairie de Quingey

Place d'armes – 25440

Téléphone 03 81 63 63 25 Fax 03 81 63 89 92

e-mail : mairie-quingey@wanadoo.fr

Prendre RDV : Lundi au vendredi de 8h à 10h et de 13h30 à 15h30